



Légalité d'une méthode de management

Par **SickWorker**, le **28/02/2013** à **22:55**

Bonjour

Est il légal qu'un employeur

1. impose de travailler en openspace alors qu'on était dans des bureaux avant.
 2. mette un tableau dans cet openspace avec les noms, tâches de chacun, et avec état d'avancement et smileys définissant le retard.
 3. impose que chaque semaine, chacun doive s'expliquer publiquement sur ce qui est écrit sur ce tableau le concernant
- ?

Et si ce n'est pas légal, pourriez vous m'indiquer les articles de loi à regarder ?

Je vous en remercie d'avance

Par **Ales**, le **15/03/2013** à **20:33**

Bonjour,

- 1/Oui.
- 2/Oui.
- 3/Oui.

Désolé je ne vois rien de bien excessif, toute cette organisation fait partie du pouvoir de direction et d'organisation de l'employeur.